



Florennes, le 25 juin 2010

Plan de Cohésion Sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville 1
5620 Florennes
Tél : 071/68.14.64
Quentin.lorent@florennes.be

PV de la Plate forme logement du 23 juin 2010

1. Présents :

Richard HUBERT (Echevin des Affaires Sociales), Didier CORNILLE (Directeur des Habitations de l'Eau Noire), Catherine MINE (AMO Jeunes 2000), Sarah LOTTIN (AMO Jeunes 2000), Sandrine PRANGEY (Assistante Sociale CPAS de Florennes), Marie TROOSTER (MOC), Isabelle DEVAUX (Fédasil), Mme VANDENBROECK (AIS), Maïté NOEL (Stagiaire CPAS), Françoise LECOMTE (Croix rouge), Roland VANDERECK (Croix rouge), Quentin LORENT (Chef de projet PCS).

2. Excusé :

Frédérique SEYLER (Présidente du Conseil de l'Action Sociale).
Claude SAINT GUILLAIN (Echevin du Logement).
Jacques PAULY (Conseillé au Conseil de l'Action Sociale).
Anne Marie JANSSENS (Présidente des Habitations de l'Eau Noire).
Magali COLLIGNON (Agence Immobilière Sociale de Dinant).
Valérie JACMART (EFT Charlemagne).

3. introduction :

M. LORENT remercie les participants de leur présence et précise l'ordre du jour.

4. Etat des lieux des besoins des partenaires en matière de logement :

Comme proposé lors de la dernière plate forme, il était convenu que chacun puisse faire un état des lieux de ses besoins en matière de logement. Il ressort globalement que les besoins en termes de formation des partenaires ne soient pas la priorité. Le développement d'un pôle communication à la population en matière de logement semble être une thématique reconnue par tous.

M. CORNILLE précise qu'un dossier didactique « Comment devenir candidat locataire ? » est disponible sur le site de la société wallonne du logement.

Mme VANDENBROEK nous explique qu'une séance d'information à destination des propriétaires a été réalisée fin 2008. La population était présente en nombre, mais l'impact de cette rencontre n'a pas été très significatif. Les propriétaires restent encore assez frileux face à l'offre de service proposé par l'AIS. M. LORENT propose de



renouveler l'expérience en travaillant le « pôle attractif » des services offerts. L'idée de faire témoigner des propriétaires satisfaits pourrait être un point de départ.

Mme MINE soulève le problème du manque de structure d'accueil d'urgence pour jeunes mineurs dans la région. Elle présente le projet de famille d'accueil pour situations d'urgence qui avait été mené il y a quelques années. Ce projet n'a malheureusement pas pu se pérenniser du au manque de famille disponible et au durcissement des procédures en matières d'accueils. L'idée reste cependant intéressante, nous pourrions en évaluer la faisabilité face à l'expérience vécue. Mme MINE se propose avec l'AMO d'établir le relevé des structures d'accueil d'urgence pour jeunes mineurs.

Mme DEVAUX exprime la même remarque mais concernant les demandeurs d'asile en partance du centre. Peu de structures d'accueils existent et celles-ci sont parfois rétissantes face à ce type de public. Mme PRANGEY précise que 4 logements d'urgence existent sur la commune, deux sont à rénover. Il est clair que cela ne suffit pas.

Collégalement, il est proposé de travailler sur des supports type memo logement. L'objectif de cette démarche est d'établir un relevé complets des différents services et structures capable de répondre aux besoins identifiés. Le public cible de ces outils est défini comme étant les professionnels sociaux. Ceux-ci seront plus à même d'en relayer et expliquer le contenu à la population.

Plusieurs supports devraient être soumis à réflexion :

- Un mémento sur les droits / devoirs des locataires et propriétaires.
- Un mémento reprenant les différentes aides existantes (aides à la rénovation, prime énergie, ...).
- Un mémento reprenant les différents services de logements d'urgence existant. D'une part tous publics et d'autre part pour des publics ciblés (Jeunes mineurs, demandeurs d'asile,...).
- L'organisation de séance d'information à la population sur différentes thématiques logement. Mme TROOSTER se propose de nous faire parvenir les coordonnées de plusieurs services d'intervenants (Médiation logement, infos-logement, équipe populaire,...).
- L'organisation de rencontres « citoyenne » thématique logement. Elles nous permettraient d'avoir une vision plus claire des problématiques rencontrées par le citoyen.

Le problème des logements précaires types « camping » est énoncé. Florennes est elle touché par la problématique ? Il semblerait que ce type de logement existe sur la commune mais pas à titre « officiel ». Les données doivent donc être vérifiées. Mme TROOSTER se propose de nous transmettre le relevé chiffré.

M. LORENT précise qu'il y aurait eu, dans les projets passés de la commune, la volonté d'engager un conseiller logement. «Qu'en est-il ? ». Il se charge de se renseigner à ce sujet.

Au vu de ces constats et des éléments concrets récoltés, lors de la prochaine plate forme, nous travaillerons concrètement à la réalisation des différents outils proposés.



5. Retour d'information sur les logements inoccupés et des taxes y afférents :

M. LORENT a pris contact avec le service taxe de la commune. Un relevé des bâtiments inoccupés existe, nous pourrions en bénéficier. La taxe y afférents est bien applicable sur Florennes mais pour des raisons de manque de temps, elle n'est pas appliquée. Dans certaines communes plusieurs citoyens ont contestés cette taxation. Le motif invoqué était que la commune avait elle aussi ce type de bâtiment et n'était pourtant pas soumise à la taxe. Ces communes l'ont donc abandonnée. Nous devons donc resté vigilant face à ce constat. Cependant, ce relevé de bâtiment peut nous permettre d'entrer plus facilement en contact avec les propriétaires concernées et tenter de les sensibiliser.

6. Conclusion :

La date de la prochaine plate forme logement est fixée au 27 août 2010 à 13.30 en la salle annexe de l'administration communale. Au vu des éléments récoltés, l'ordre du jour principal sera d'établir un échéancier de travail à la réalisation des différents outils proposés. M. LORENT renouvelle ses remerciements et clôture la réunion.

**Quentin LORENT.
Chef de Projet du
Plan de Cohésion Sociale
Administration communale de Florennes.**

